

Mme BORDIN



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 24 novembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 4 mai 2021 sous réserves d'incidents

*Etude de Maîtres Karine TASSY-KELCHER
et Sébastien NARDINI,
notaires associés à LAGNES (Vaucluse),
110 Lotissement les Oliviers*

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 1er juin 1983,
Madame Suzette Herminie **BORDIN**, en son vivant retraitée, demeurant à GORDES (84220) 100 route de Murs.

Née à GORDES (84220), le 12 septembre 1931.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à GORDES (84220) (FRANCE), le 3 mars 2021.

A consenti un legs universel.



Ecrit par Echo du Mardi le 4 mai 2021

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sébastien NARDINI, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle « Karine TASSY-KELCHER et Sébastien NARDINI, notaires associés» titulaire d'un office Notarial à LAGNES (Vaucluse), 110 Lotissements les Oliviers, le 27 avril 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Sébastien NARDINI, notaire à LAGNES (84800), 110 Lotissement les Oliviers, référence CRPCEN : 84017, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

3950997

Publié le 04/05/2021